



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conditions d'hygiène et de sécurité scolaires post covid-19

Question écrite n° 28606

Texte de la question

M. Jean-Philippe Nilor alerte M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'impérieuse nécessité de garantir de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité dans les écoles avant toute reprise. Lors de son allocution du 13 avril 2020, le Président de la République a indiqué que le confinement serait prolongé jusqu'au 11 mai 2020, date à partir de laquelle une réouverture des établissements scolaires serait envisagée. Cette annonce a immédiatement suscité des inquiétudes voire des interrogations légitimes de toutes parts ! Si cette décision a été justifiée par le souci de ne pas creuser davantage d'inégalités entre enfants selon leur milieu social, elle ne doit pas pour autant exposer ces derniers au danger du virus ou les transformer en potentiels vecteurs d'une seconde vague de propagation du covid-19 ! Toute éventuelle réouverture des établissements scolaires et des crèches exige qu'au préalable un certain nombre de conditions impératives soient respectées : le dépistage de l'ensemble des élèves et personnels, y compris ceux ne présentant aucun symptôme ; le port généralisé des équipements de protection qui doivent être accessibles à tous ; le respect strict des gestes barrières, plus difficile à obtenir chez les plus petits ; le nettoyage renforcé des locaux et plus généralement le respect des règles sanitaires, qui peut s'avérer très problématique dans certains territoires comme la Martinique, victime de coupures d'eau intempestives ; l'adoption de mesures visant à la synchronisation de l'organisation du transport et de la restauration scolaires, et les conditions d'intervention du personnel des collectivités, caisse des écoles... Il lui demande que soient précisés au préalable les principes qui dicteront la mise en œuvre de cette décision au niveau académique et ceci, afin d'éviter toute mise en danger sanitaire de la population.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Nilor](#)

Circonscription : Martinique (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28606

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2020](#), page 2913

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)